© Drogues Info Service - 4 décembre 2025

Protoxyde d’azote : les premiers signes d’une intoxication grave

Actualité mise à jour le 03/08/2020

Alors que les autorités sanitaires s’inquiètent d’une augmentation des intoxications graves dues à l’inhalation de protoxyde d’azote (gaz hilarant), Drogues info service fait le point sur ces intoxications, les signes d’alerte et les précautions à prendre.

Des consommations massives chez les personnes touchées

Les personnes récemment victimes d’intoxications graves ont rapporté des consommations quotidiennes ou quasi-quotidiennes de protoxyde d’azote pendant plusieurs mois ou des consommations ponctuelles très intenses (plusieurs dizaines voire centaines de cartouches).

Pourquoi ces intoxications graves ?

L’usage intensif de protoxyde d’azote conduit notamment à une carence en vitamine B12 qui contribue à affecter la conduction électrique des fibres nerveuses. Les personnes récemment diagnostiquées souffrent principalement d’atteintes de la moelle épinière. Ces atteintes peuvent être soignées mais ne sont pas toujours réversibles. Certaines personnes peuvent garder des séquelles.

Signes d’alerte et conseils

Les principaux symptômes des intoxications graves au protoxyde d’azote sont :

- les fourmillements dans les membres, notamment dans les jambes
- une perte de sensations
- une faiblesse musculaire
- des difficultés à marcher.

Aussi, **si vous êtes usager de protoxyde d’azote et que vous ressentez l'un de ces symptômes, n'attendez pas :**

- **Cessez votre consommation**
- **Consultez un médecin que vous informerez de votre consommation de protoxyde d’azote**

Si vous éprouvez des difficultés à arrêter spontanément votre consommation de protoxyde d’azote vous pouvez en parler et être aidé. Appelez Drogues info service au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit, 7j/7 de 8h à 2h).

Pour plus d'informations sur le protoxyde d'azote :

- consultez la fiche protoxyde d'azote du Dico des Drogues
- consultez les informations de prévention et de réduction des risques proposées par la Mildeca (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives)

Actualités en lien :

Sensibilisation aux risques du protoxyde d'azote

Alerte sur l’utilisation récréative de protoxyde d’azote

Le protoxyde d'azote sous les projecteurs